

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 66 (1937)

Heft: 7

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Les articles doivent parvenir à la Rédaction, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg, au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août et septembre), et le 1^{er} des mois de janvier, mars, mai et novembre. Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle: Un mot sur la J. I. C. F.* — *La lecture silencieuse.* — *Les Maîtres de la Pédagogie contemporaine.* — *Leçon de gymnastique.* — *Tour d'avion pédagogique.* — *Pour faire une maison.* — *La petite pédagogie méconnue.* — *Bibliographie.* — *Société des institutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

Conférence annuelle des écoles secondaires.

La conférence annuelle des directeurs et des maîtres des écoles secondaires du canton aura lieu cette année à *Chiètres*, jeudi 20 mai, à 9 h. précises.

Le programme de la journée est le suivant :

A 9 h., dans une salle du bâtiment scolaire, séance de travail.

Tractanda : 1. Procès-verbal de l'assemblée de Bulle (M. Page). — 2. Communications et directions (inspecteur). — 3. Rapport sur : La discipline à l'école (Die Zucht als Mittel der Erziehung). (M. Rowedder). Discussion et conclusions. — 4. La rédaction, ses buts, ses procédés et ses résultats gradués (M. Loup). — 5. Divers.

A 12 h. $\frac{1}{4}$, dîner en commun à l'hôtel du Jura.

A 14 h. 30, départ en autos pour une excursion avec visite des cultures maraîchères, ainsi que des cultures d'asperges et de tulipes. Halte à Morat.

La conférence compte comme journée d'activité scolaire.

Le présent avis tient lieu de convocation pour le corps enseignant de toutes les écoles secondaires du canton.

Dernier avis : Afin de faciliter l'organisation de la journée, les directeurs et directrices des écoles secondaires sont priés de donner à l'inspecteur F. Barbey, pour le 10 mai au plus tard, les renseignements suivants concernant les participants de leur école respective : 1. Quel sera le nombre des participants ? — 2. Irez-vous à Chiètres en auto ou en train ? — 3. Combien de places faut-il réserver pour le transport en excursion par les autos privées de Chiètres ?

PARTIE NON OFFICIELLE

Un mot sur la J. I. C. F.

Très émue, intimidée de me sentir si audacieuse, je me suis glissée furtivement le 31 janvier dans la salle où avait lieu, à Sion, la séance plénière des jicistes valaisannes. La J. I. C. F. (jeunesse indépendante catholique féminine) que j'avais appris à connaître trop hâtivement dans les inoubliables journées d'études de Wavre, m'avait laissé un souvenir excellent. En vraie fille d'Eve, je résolus de constater *de visu* l'existence et l'activité des sections jicistes en Suisse romande. Je fus conquise par l'atmosphère sympathique, la compétence des âmes d'élite qui, sans pose, nous avouèrent leurs difficultés, leurs victoires aussi.

Les expériences de la J. O. C. ayant révélé que la nouvelle formule de l'A. C. moderne « la rechristianisation du milieu par le milieu » s'avérait excellente, donnèrent l'idée de transposer dans le monde aristocratique, intellectuel, bourgeois, en un mot le milieu « jiciste », les formules éprouvées de l'Apostolat spécialisé. Telle fut l'origine de la J. I. C. F. qui, après 7 ans d'existence, a franchi les limites de son pays d'origine, la Belgique, pour faire rayonner dans plusieurs pays étrangers le fier idéal des jicistes : se perfectionner pour mieux rayonner.

M^{lle} Van den Heuvel, Présidente générale de la J. I. C. F., sut par des faits fort bien choisis nous démontrer comment une vraie jiciste devait être un miroir reformant pour son milieu. Citons quelques exemples :

Lors de la campagne pascale de 1936, deux militantes apprirent qu'une jeune fille indifférente à l'égard de la religion était amateur de violon. Elles sollicitèrent l'aide d'une cosociétaire, ainsi que celle de la petite âme qu'elles s'étaient promis d'amener à Dieu, et ensemble elles formèrent un quatuor. Pendant 3 mois, on rivalise